

CAISSE DES DÉPÔTS :

La transformation en « Banque des territoires » ... En Marche avec Sophie FERRACCI !

CGT CDC USCD, le 26 avril 2018



Si l'on pouvait le soupçonner fortement à la lumière de son contenu actuel et de la stratégie de banalisation du statut et des missions de la CDC qu'il sous-tend, l'annonce hier de la nomination de Sophie FERRACCI en qualité de Directrice de cabinet de Olivier SICHEL, lui-même Directeur Général Adjoint de la CDC chargé entre autre du projet banque des territoires, lève tout doute : la transformation d'une partie de la CDC en Banque des territoires est bien un projet directement inspiré et peut-être même piloté par l'Elysée.

Inutile en effet de revenir sur la grande proximité politique, professionnelle et personnelle entre le Chef de l'Etat et Sophie FERRACCI : déjà cheffe de son cabinet lorsqu' Emmanuel MACRON était Ministre à BERCY, elle s'est entièrement investie ainsi que son mari, Marc FERRACCI, dans la constitution du mouvement En Marche et la campagne électorale du Président de la République. Après son élection, elle a, comme son mari, intégré un cabinet ministériel important. **Comment penser que cette nomination est indépendante de sa proximité avec Emmanuel MACRON ?** D'autant que sur le plan du profil et des compétences professionnelles (avocate d'affaire et auparavant Directrice Corporate chez DASSAULT System) rien n'indique une quelconque adéquation avec les exigences de son futur poste : donc aucune expérience du service public ou des collectivités locales.

Pour continuer sur ce registre des questions de « forme », une autre chose nous intrigue et nous inquiète ; cela concerne la situation statutaire de M.SICHEL ; **nommé en décembre Directeur général Adjoint de la Caisse des dépôts par Eric LOMBARD, mais qui à ce jour, n'est toujours pas nommé par décret du Président de la République, Directeur à la Caisse des dépôts, contrairement à ce que précisent les articles R 518-3 et R-518-4 du code monétaire financier (CMF) régissant l'organisation de la CDC.** Ceci est d'autant plus surprenant que M.MICHEL YAHIEL pourtant arrivé ultérieurement en 2018 comme Directeur des retraites à la CDC s'est bien vu nommé Directeur par décret du Président de la République pris en date du 2 mars 2018. Que penser ? : **cette situation préfigure une modification profonde des textes régissant la gouvernance et l'organisation de la CDC ? la situation de statutaire et ou professionnelle de M.SICHEL ne rendait pas possible cette nomination ?** En tout état de cause, nous voyons mal comment Olivier SICHEL, dont les compétences ne sont pas en cause, **pourrait légitimement exercer le pouvoir hiérarchique sur une quelconque Direction de la CDC et donc à fortiori sur la « future banque des territoires » qui devrait concerner près de 2000 agents.**

JP GASPAROTTO
06.07.94.11.20